

Les rapports d'analyse des offres (RAO) :

Le service prescripteur doit impérativement faire parvenir, le rapport d'analyse de la consultation en cours au service des marchés, à la date figurant sur le calendrier 2015/2016 (soit **3 semaines avant la date de commission des marchés**) pour inscription à l'ordre du jour de la commission des marchés. Passé le délai, le rapport d'analyse sera étudié pour la prochaine commission.

Les rapports de présentation (RP):

Le service des marchés rédige les rapports de présentation pour les procédures dont les montants sont supérieurs à 135 000€HT pour tous marchés de fournitures et services et 200 000 € HT pour tous marchés de travaux. Les rapports de présentation sont transmis au SAJI aux adresses suivantes : Saji-convention@u-paris10.fr à la date mentionnée sur le calendrier 2015/2016 (soit **10 jours avant réunion du BCA**) et saji-ca@u-paris10.fr (**après la réunion de la commission des marchés**).

Les marchés en appel d'offres ouvert (AOO) :

La liste des marchés en cours doit obligatoirement être transmise au bureau du conseil d'administration (BCA) pour inscription à l'ordre du jour du Conseil d'Administration (CA) le plus proche.
Les marchés qui auront été approuvés par le CA pourront être signés par le président de l'Université.

Ainsi, **10 jours au plus tard avant la réunion du BCA**, le bureau des marchés transmet au SAJI à l'adresse suivante : Saji-convention@u-paris10.fr

- Un tableau de l'ensemble des marchés formalisés dont la procédure est en cours.
- Le rapport de présentation de chaque marché inscrit indiquant les éléments du marché et le nom des différents candidats avant classement.

La réunion de la commission des marchés est obligatoire en appel d'offres.

Dès qu'elle a approuvé le choix du candidat le mieux classé pour remporter le marché, le rapport de présentation est complété (mention du candidat retenu et montant) et transmis **dans les plus brefs délais**, pour vote du CA, au SAJI à l'adresse suivante : saji-ca@u-paris10.fr

Les marchés en procédure adaptée (MAPA) :

La liste des MAPA conclus fait l'objet d'une simple information mensuelle au bureau du conseil d'administration (liste **transmise 10 jours au plus tard avant la date du BCA** le plus proche à l'adresse suivante : Saji-convention@u-paris10.fr).

En outre, avant signature par le pouvoir adjudicateur de l'Université, la commission des marchés se réunit pour tous marchés de fournitures et services supérieurs à 135 000 € HT ou pour tous marchés de travaux supérieurs à 200 000 € HT.

Ci-dessous, le calendrier, non-exhaustif, des échéances 2015/2016 de déroulement prévisionnel des consultations (basé sur un AOO).



Chaque procédure de passation doit faire l'objet au préalable d'un rétroplanning rendu contractuel entre le service prescripteur et le bureau des marchés.

Période approximative de réception du CCTP ¹	Remise du R.A.O par le service prescripteur au bureau des marchés	Envoi du rapport de présentation au BCA ²	Envoi de la convocation et des documents associés pour la commission des marchés	B.C.A (Lundi 14h)	Commission des Marchés	Envoi du rapport de présentation définitif pour le CA	C.A (Lundi 14h)	Date prévisionnelle de notification du marché ³
		03 SEPT 2015	07 SEPT 2015	14 SEPT 2015	16 SEPT 2015	17 SEPT 2015	28 SEPT 2015	23 OCT 2015
MI-AVR. 2015	10 SEPT 2015	21 SEPT 2015	28 SEPT 2015	05 OCT 2015	07 OCT 2015	08 OCT 2015	19 OCT 2015	13 NOV 2015
MI-MAI 2015	15 OCT 2015	26 OCT 2015	02 NOV 2015	09 NOV 2015	12 NOV 2015	13 NOV 2015	23 NOV 2015	18 DEC 2015
FIN-MAI 2015	05 NOV 2015	16 NOV 2015	23 NOV 2015	30 NOV 2015	02 DEC 2015	03 DEC 2015	14 DEC 2015	08 JANV 2016
DEBUT JUIN 2015	28 NOV 2015	09 DEC 2016	04 JANV 2016	11 JANV	13 JANV 2016	15 JANV 2016	25 JANV 2016	20 FEV 2016
/	/	/	/	/	/	15 FEV 2016	25 FEVR 2016	20 MARS 2016
DEBUT SEPT 2015	01 FEV 2016	12 FEV 2016	25 FEV 2016	07 MARS 2016	09 MARS 2016	11 MARS 2016	21 MARS 2016	16 AVRIL 2016
NOV 2015	04 AVR 2016	15 AVR 2016	28 AVRIL 2016	09 MAI 2016	12 MAI 2016	11 MAI 2016	23 MAI 2016	23 JUIN 2016
DEBUT DEC 2015	02 MAI 2016	13 MAI 2016	26 MAI 2016	06 JUIN 2016	08 JUIN 2016	10 JUIN 2016	20 JUIN 2016	15 JUILLET 2016
MI DEC 2015	26 MAI 2016	03 JUIN 2016	16 JUIN 2016	27 JUIN 2016	29 JUIN 2016	01 JUILLET 2016	11 JUILLET 2016	06 AOÛT 2016

- **Dates fixes des instances (obligatoire en AOO et certains MAPA).**
- **Dates pour lesquelles les services prescripteurs s'engagent vis-à-vis du bureau des marchés.**
- **Dates pour lesquelles le bureau des marchés s'engage vis-à-vis des instances.**

¹ A définir plus précisément avec le bureau des marchés

² Rapport de présentation, liste des MAPA conclus, procédures formalisées en cours

³ A définir plus précisément avec le bureau des marchés